

Décision

Générale

colonial

Décision n° 11-93-1904 Mutation.

n° 11-93-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 juillet 1904

Numéro JO

n° 93 du 01/08/1904

Date du numéro

1 août 1904

TEXTE INTÉGRAL

M. Lefèvre, Administrateur adjoint de 3e classe des colonies, appelé à une autre destination est autorisé à prendre passage sur le paquebot « Nalal », attendu à Djibouti le 10 Juillet 1904.